

## SEMINAIRE

## СЕМИНАР

## SEMINAR

COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ECONOMIQUE POUR  
L'EUROPE



CONFERENCE DES STATISTICIENS  
EUROPEENS

CES/SEM.35/2  
19 décembre 1996

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

Séminaire sur les statistiques  
officielles - Passé et futur  
(Lisbonne, Portugal,  
25-27 septembre 1996)

## RAPPORT

## I. INTRODUCTION

1. Sur l'invitation du Gouvernement portugais, le Séminaire sur les statistiques officielles - Passé et futur s'est tenu à Lisbonne du 25 au 27 septembre 1996. Y ont participé les représentants des pays suivants : Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.
2. La Commission des Communautés européennes était représentée par Eurostat.
3. Un représentant du Japon a participé au Séminaire en vertu de l'article 11 du mandat de la CEE.
4. Un représentant du Comité inter-Etats de statistique de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) y a également assisté en vertu de l'article 12 du mandat de la CEE.
5. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) étaient représentés.
6. L'Institut international de statistique (IIS), doté du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, a également participé au Séminaire.

Ordre du jour et organisation des travaux

7. M. W. de Vries (Pays-Bas), qui avait dirigé les travaux du Comité organisateur, a présidé le Séminaire dont le thème général était le suivant : "Statistiques officielles - Passé et futur". Ce thème général était divisé en cinq thèmes d'étude subsidiaires, à chacun desquels a été consacrée une séance de travail. Pour chaque séance de travail, un organisateur avait été chargé, durant la phase préparatoire du Séminaire, de coordonner et sélectionner les documents d'information ainsi que de recruter des animateurs et rapporteurs. Les animateurs ont fait un bref exposé introductif des documents présentés et ont conduit le débat général.

8. L'ordre du jour provisoire (CES/SEM.35/1) a été adopté.

#### Déclarations liminaires

9. Le Président de l'Institut portugais de statistique, M. Corrêira Gago, a ouvert le Séminaire. Le discours d'ouverture a été prononcé par le Ministre portugais de l'équipement, de la planification et de l'aménagement du territoire, M. João Cravinho, qui a accueilli chaleureusement les participants et a félicité la Conférence pour son travail d'harmonisation et de développement des statistiques, dont son pays avait lui aussi bénéficié. Il a souhaité aux participants un séjour agréable et productif à Lisbonne.

#### II. ORGANISATION ET DOCUMENTATION

##### A. Séance de travail I - Reconstruire le passé

Documentation : CES/SEM.35/SI/1 et 2; CES/SEM.35/SI/R.1 à R.7. En outre, un document présenté par la Bulgarie et un autre document émanant de la Pologne ont été mis à la disposition des participants.

10. M. Y. Franchet (Eurostat) a présidé la séance de travail I. M. J.-L. Bodin (France) a exercé la double fonction d'organisateur et de rapporteur. M. T. Toczynski (Pologne) et M. J. Reis (Portugal) assumaient le rôle d'animateurs.

11. Les neuf documents présentés sur ce thème subsidiaire peuvent être répartis en trois groupes. Le premier groupe (comprenant les deux communications sollicitées) retrace l'histoire de la statistique et la façon dont les changements politiques et sociaux intervenus aux XIXe et XXe siècles ont pu influencer cette histoire. Chaque document pose clairement la question du rôle de la création des systèmes statistiques dans la construction des Etats-nations tout au long du XIXe siècle.

12. Le deuxième groupe de communications traite des problèmes concrets et pratiques de reconstruction du passé, c'est-à-dire des problèmes de reconstitution de séries longues. Ces problèmes sont particulièrement difficiles en Europe en raison de l'histoire de la région, marquée par de nombreux réaménagements territoriaux aux lendemains des deux guerres mondiales et par les différences fondamentales ayant existé pendant 45 ans entre les systèmes statistiques de l'Est et de l'Ouest.

13. Le troisième "groupe" ne comprenant qu'un seul document appelle l'attention sur les "gisements statistiques" de l'époque coloniale. Il s'agit d'une question qui concerne au premier chef les nombreux pays européens qui ont eu autrefois un empire colonial et dont les archives statistiques pourraient contribuer à la création des Etats-nations de nombreux pays en développement.

14. Ce processus d'interrogation sur l'histoire de la statistique et sur la reconstruction du passé n'est pas seulement un exercice d'école, mais c'est également un moyen d'éviter de reproduire les erreurs commises dans le passé et d'examiner, en prenant le recul nécessaire, les fondements de notre profession. C'est une réflexion utile pour définir la place de la statistique dans le processus de construction européenne; et il est donc pertinent de s'interroger sur le rôle que peuvent jouer la statistique et les statisticiens dans l'émergence de cette citoyenneté européenne.

#### Discussion

15. Plutôt que d'apporter des réponses concernant le rôle exact des statisticiens, la discussion a permis de dégager un certain nombre de

questions et d'interrogations. Le statisticien est-il au service de l'administration et du pouvoir politique ou au service de la science ? Au cours de l'histoire, toute tentative pour "faire pencher" la balance dans un sens ou dans l'autre a toujours engendré des situations de crise rompant l'équilibre entre les deux facettes du rôle du statisticien : ce dernier doit-il être subordonné au pouvoir politique ou doit-il "se draper" dans l'autorité de l'"homme de science", quitte à se trouver en complet décalage avec la réalité qu'il est censé mesurer ? Les bases de données statistiques constituent-elles des bases de connaissance ou des bases pour l'administration ? Poser la question en ces termes montre clairement l'ambivalence de notre profession, qui doit adopter une démarche scientifique, tout en restant ancrée dans la réalité et en fixant son attention sur les problèmes concrets de son environnement économique et social. Nous ne devons pas seulement être des "administrateurs-gestionnaires", mais nous devons aussi être des "hommes de science" et des "hommes d'Etat", pleinement conscients des enjeux du développement de notre société et des problèmes qu'ont à résoudre les gouvernants, et éclairer les débats en y apportant toute la rigueur d'une démarche scientifique.

16. Quel est le rôle de la "statistique officielle" : doit-elle "promouvoir" l'action politique ou simplement la "soutenir" ? Sans aller jusqu'à faire sien le point de vue selon lequel la statistique est à la source de la base culturelle commune qui fonde la "naissance d'une nation", le Séminaire a reconnu le rôle important que joue la statistique en tant qu'instrument de connaissance scientifique des sociétés, en tant qu'outil facilitant la prise de décisions en matière de politique économique et sociale ainsi que par la contribution qu'elle apporte à l'amélioration de l'efficacité de l'action des gouvernements et des administrations. Certains participants ont fait observer que si la statistique n'est certes pas le fondement de l'identité culturelle d'une nation et de sa cohésion sociale, cette identité et cette cohésion n'apparaissent souvent qu'au moment où l'on dispose de statistiques permettant de leur donner une "visibilité". Ce fut le cas de la plupart des Etats-nations au XIXe siècle. On peut, à ce propos, mentionner à titre d'exemple la fondation de la statistique suisse par Stefano Franscini en 1847 qui a donné pour la première fois à la Suisse une image identitaire. Cette dimension de la statistique prend à nouveau tout son sens aujourd'hui en Europe où se développe une nouvelle identité culturelle liée à la construction européenne. On pourrait également citer comme exemple la mise en place de l'Autorité palestinienne dont une des premières décisions a été la création d'un bureau de statistique.

17. On retrouve donc ici pour la statistique le même rôle ambivalent que pour le statisticien : la statistique officielle est tout à la fois base de l'administration et base de connaissance. On ne peut la réduire à un seul de ces rôles (mutuellement complémentaires) sans mettre en péril son existence même. Le rôle de la statistique ne peut se limiter à celui de l'"intendance" qui se doit de suivre les décisions de l'état-major. Si son champ d'investigation est très largement défini par le "politique", ne serait-ce qu'à travers les décisions budgétaires, elle ne saurait cependant lui être soumise.

18. La statistique est-elle une science exacte ou une science sociale ? A son origine, la statistique est incontestablement une science sociale en ce sens qu'elle met en lumière les "déviations" (la variance) par rapport à un modèle de construction de la société. Les débats menés actuellement, dans de nombreux pays européens, sur la dimension régionale sont de nature à redonner à la statistique ce caractère de science sociale et conduisent ces pays à reconnaître la région comme étant un domaine d'investigation spécifique. En Europe, à l'aube du XXIe siècle, la dimension régionale sera, pour la statistique officielle, aussi importante que la dimension européenne supranationale. S'y ajoute le problème, auquel curieusement il n'a été fait

que brièvement allusion, de la mondialisation de l'économie et des questions sociales. Ces trois nouvelles dimensions (régionale, européenne et mondiale) représentent, en tout état de cause, un défi analogue à celui qu'a pu jouer pour la statistique, au siècle dernier, la naissance des Etats-nations.

19. La statistique officielle a-t-elle besoin de séries longues ? Qui doit être responsable de la construction et de la tenue à jour de ces séries longues ? La discussion sur ce point, stimulée par les très nombreuses communications relatives à ce thème d'étude subsidiaire, n'a pas permis de tirer des conclusions très nettes, certains des intervenants ayant même mis en doute la nécessité ou l'utilité pour les services de statistique de disposer de séries très longues (c'est-à-dire dépassant 30 années). Jusqu'où doivent remonter les nouveaux Etats qui se sont formés en Europe depuis 1990 pour reconstruire le passé récent ? Pour ne citer qu'un exemple, la Slovénie a-t-elle besoin pour "reconstruire son passé" de remonter jusqu'à l'époque de l'Empire austro-hongrois (à supposer que l'état des archives le permette) ? La responsabilité de la statistique officielle est d'éclairer les décisions que doivent prendre nos contemporains pour bâtir le futur, ce qui fait appel à la connaissance du passé récent (20 à 30 années). Ne faut-il pas laisser aux historiens le soin de remonter plus loin ?

20. Bien que cette question se rapportât davantage au legs que nous ferons aux générations futures (thème subsidiaire I), la discussion sur la reconstruction du passé a suscité un débat sur le problème de l'archivage dont l'importance a été soulignée par plusieurs intervenants. Le document sur le Suriname a mis en évidence un aspect particulier de ce problème et a appelé l'attention sur les responsabilités des anciennes puissances coloniales européennes qui ont le devoir d'ouvrir leurs archives aux Etats créés dans leurs anciennes colonies. Les frontières héritées de la colonisation ne reposent pratiquement jamais sur d'anciennes "frontières" ethniques et le problème de la naissance des Etats-nations se pose donc dans ces pays avec une dimension toute particulière.

21. Si une leçon d'actualité peut être tirée des perspectives historiques qui se sont dégagées au cours de la discussion, c'est sans doute que la construction des Etats-nations, tout comme aujourd'hui la construction européenne ou l'apparition de la dimension régionale, montre que l'histoire se bâtit à partir d'un processus permanent de "désagrégation/reconstruction". Le statisticien se doit donc d'accompagner, voire d'anticiper, ce processus, ce qui suppose qu'il soit présent dans le débat au bon moment. Dans ce processus, comme dans les comptes à rebours pour les lancements de satellites, il existe des bons "créneaux de tir"; si l'on manque ces créneaux, ils peuvent ne plus réapparaître et des occasions seront manquées. Les décisions auront été prises par les responsables politiques sans l'éclairage que pouvait, et qu'aurait dû, leur apporter la disponibilité des statistiques les plus pertinentes. Cela pourrait nous être reproché à juste titre par la suite.

B. Séance de travail II - Régions, Etats et fédérations : problèmes de la géographie variable

Documentation : CES/SEM.35/SII/1 et 3; CES/SEM.35/SII/R.1 à R.3. En outre, un document présenté par l'Espagne a été mis à la disposition des participants.

22. M. S. Longva (Norvège) a présidé la séance de travail II. M. W. de Vries (Pays-Bas) en était l'organisateur, M. H. Snorrason (Islande) l'animateur et Mme K. Golfinopoulou (Grèce) le rapporteur.

Observations

23. M. Snorrason, en qualité d'animateur unique pour cette séance de travail, a fait un exposé introductif sur les cinq documents soumis au titre

du thème subsidiaire considéré, auxquels était venu s'ajouter plus récemment une communication de l'Espagne. Le document de la Lituanie traitait des problèmes que pose la satisfaction des besoins en statistiques régionales qui sont inexistantes ou largement insuffisantes. Les possibilités de recueillir ce genre d'information par le biais d'enquêtes par sondage sont très limitées en raison des dépenses importantes qu'il faudrait engager à cet effet. Comme l'a souligné M. Snorrason, c'est un dilemme auquel tous les petits pays sont traditionnellement confrontés : pour obtenir une ventilation régionale valable, ils ont besoin d'un échantillon dont la taille dépasse la mesure de ce qui est pratiquement et économiquement faisable ou viable. A son avis, l'une des solutions envisageables en Lituanie consisterait à utiliser les registres et fichiers administratifs pour établir des statistiques régionales. C'est ainsi, en fait, qu'un autre petit pays, la Slovénie, avait résolu le problème.

24. Le document de la Slovénie explique comment la statistique officielle slovène exploite, depuis 20 ans déjà, les données administratives à des fins statistiques. En outre, les Slovènes sont parvenus à incorporer dans leurs registres un système de géocodage au niveau des unités individuelles. Ce système a été introduit à partir du recensement de 1991 et des références géographiques sont maintenant intégrées à toutes les données nouvelles recueillies. Ainsi, non seulement les statistiques slovènes ne seront pas affectées par les résultats de la réorganisation régionale en cours mais elles constituent désormais une base solide sur laquelle pourrait s'appuyer cette réorganisation. En outre, les autorités statistiques envisagent de classer les données issues de recensements antérieurs en fonction du système de codage géographique afin de pouvoir établir des séries chronologiques régionales. Le service national de statistique slovène n'a donc guère de difficultés à produire toute une série de données statistiques régionales.

25. M. Snorrason a conclu qu'il était tentant de recommander aux Lituanais de suivre l'exemple de la Slovénie, le problème fondamental étant, toutefois, le temps considérable nécessaire pour construire des registres ou pour faire en sorte que les données administratives se prêtent à une utilisation statistique. En outre, les moyens nécessaires pour assurer, de manière suivie, la tenue, le contrôle systématique et la bonne marche de ces registres doivent aussi être mis en place, ce qui exige des ressources considérables. Un tel investissement serait cependant rentable car il permettrait d'obtenir un système statistique très efficace.

26. Le document de l'Autriche tente de déterminer quels sont les concepts géographiques les mieux adaptés à une application statistique : le concept fonctionnel ou le concept territorial. L'auteur fait valoir à ce propos que la notion fonctionnelle d'une région est bien souvent variable car il se peut qu'une définition appropriée pour une fonction donnée ne conviendra pas forcément à une autre fonction. Il en déduit que le concept territorial se prête mieux à une utilisation statistique pour des raisons de clarté et de stabilité, et parce qu'il repose sur des normes et systèmes législatifs et administratifs. Il termine en préconisant l'adoption d'un système harmonisé au niveau international de composantes statistiques régionales, tel que la nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS) de l'UE. Cependant, comme l'a souligné M. Snorrason, un certain nombre de complications peuvent surgir dans ce cas en raison des changements territoriaux; en outre, le NUTS suit une délimitation administrative plutôt que statistique, ce qui fait précisément l'objet du document du Royaume-Uni.

27. Passant en revue ce dernier document, M. Snorrason a brièvement décrit la situation des multiples divisions géographiques sous-nationales qui existent au Royaume-Uni et qui correspondent à près d'une centaine de structures régionales de l'administration publique. Les limites en sont également très diverses dans la mesure où elles varient suivant la fonction

que les subdivisions en question sont censées remplir. En outre, ces limites se modifient au fil du temps. Ainsi, des changements significatifs de cette nature sont justement en train de se produire au Royaume-Uni par suite de la réorganisation de l'administration aux niveaux des comtés et des districts et de la création d'unités administratives pour les régions laquelle s'est traduite par une harmonisation des structures régionales de quatre grands départements ministériels en Angleterre. Il a donc été décidé d'utiliser cette délimitation pour la présentation des statistiques officielles à compter d'avril 1997 à la place des anciennes "régions statistiques standard". Par ailleurs, le système de géocodage utilisé par les services postaux joue un rôle important dans les statistiques officielles britanniques. La plupart des informations recueillies par l'Office for National Statistics (ONS) sont assorties d'une référence au code postal. Même si ces codes postaux ne sont pas à proprement parler des données d'identification géographique et ne couvrent pas nécessairement l'ensemble du pays, ils visent à représenter toutes les adresses et peuvent donc être convertis en subdivisions géographiques reconnaissables.

28. L'idée maîtresse du document du Royaume-Uni consiste à analyser la manière d'utiliser les codes postaux pour faire face aux changements que subissent au fil du temps les limites territoriales. Les auteurs décrivent deux méthodes fondamentales qui peuvent être mises en oeuvre à cet effet. L'une consiste à "geler" ces limites géographiques à un moment précis afin d'obtenir une série de données chronologiques correspondant à une seule et même définition géographique, en d'autres termes à des "limites constantes". L'autre méthode est fondée sur l'emploi de limites actualisées ou "limites courantes" reflétant la structure du moment présent. Bien entendu, ces définitions sont toutes deux utilisées dans la pratique selon qu'il s'agit d'étudier une évolution chronologique ou d'évaluer la situation à la date à laquelle se rapportent les données. Le document montre que plus la zone considérée est étendue, moins elle risque d'être affectée par un changement de délimitation territoriale. Par ailleurs, il y a lieu de penser que la différence entre la définition des limites courantes et celle des limites constantes sera surtout importante dans le cas des statistiques relatives aux zones géographiques restreintes.

29. Dans la section du document portant sur l'évolution future, l'accent est mis sur la nécessité de suivre, en matière de références géographiques, une politique tenant compte à la fois des utilisations différentes auxquelles sont destinées les diverses séries de données et des difficultés pratiques liées à la mise en oeuvre d'un système de références géographiques, notamment la modicité des ressources. En guise de solution de rechange, les auteurs du document envisagent l'application de coordonnées à chaque lieu considéré et l'emploi d'informations numérisées sur les circonscriptions électorales et administratives. Tout en reconnaissant que ces méthodes sont plus précises et offrent une plus grande souplesse, ils affirment qu'elles doivent encore être expérimentées de manière approfondie, et évaluées en termes de coût-efficacité. En conclusion, ils soulignent que tant les méthodes utilisées que la production elle-même doivent être souples. La clé du problème de la géographie variable consiste à établir des séries de données en se servant des plus petites composantes géographiques possibles, puis en y donnant accès par le biais d'un SIG souple. Les auteurs font observer enfin que les obstacles techniques vont sans doute s'atténuer tandis que les questions relatives à la garantie du caractère confidentiel et la protection des données prendront probablement plus d'importance.

30. M. Snorrason a ensuite formulé des observations sur le système espagnol d'information en matière de politique régionale qui trouve son origine dans la transformation profonde de la situation politique espagnole survenue il y a une vingtaine d'années. La nouvelle Constitution a remplacé la structure politique fortement centralisée qui existait avant 1975 par un cadre

administratif radicalement différent caractérisé par une division du pays en 17 régions et un transfert de pouvoir du gouvernement central aux gouvernements régionaux. Dans le domaine des statistiques, cette évolution s'est traduite par un accroissement sensible de la demande de statistiques régionales et, plus particulièrement, par une réorientation vers les données régionales de la demande précédemment centrée sur les statistiques provinciales. Cependant, les différences considérables de taille et d'importance entre les régions ont suscité des difficultés particulières d'adaptation des méthodes existantes de collecte des données et d'intégration de ces données aux autres structures.

31. Avant l'introduction de la nouvelle organisation régionale, la collecte des données était contrôlée au niveau national par le service national de statistique. Il en résultait un système assez bien intégré dans lequel était produite une certaine quantité de données régionales mais qui se composait essentiellement d'estimations dérivées des données nationales. A présent, les organismes statistiques locaux peuvent coopérer avec le service national de statistique mais les régions autonomes les plus avancées effectuent leurs propres enquêtes et choisissent leurs propres méthodes. Malgré cela, les perspectives pour un bon fonctionnement d'ensemble du système statistique paraissent favorables d'après la communication espagnole et ce grâce à la création d'un comité interrégional de la statistique. Actuellement, les principales tâches du comité consistent à offrir un cadre général pour les systèmes d'information et à harmoniser les méthodes.

32. La communication de l'Espagne fait ressortir les liens étroits qui existent entre le régime politique d'un pays et ses statistiques officielles ainsi que l'influence sur ces dernières d'une modification d'un changement de régime. C'est d'ailleurs le sujet traité dans le dernier document de cette série qui porte sur l'évolution des statistiques cantonales et de la statistique fédérale en Suisse. Cette communication contient une brève synthèse de l'histoire de la Suisse à partir de 1300 environ et un exposé plus détaillé de l'histoire de la statistique cantonale et officielle depuis ce qu'il est convenu d'appeler "la période préstatistique", c'est-à-dire avant 1750. Au cours de la période dite "protostatistique", les données quantitatives ont petit à petit fait leur apparition dans la gestion des affaires publiques. Cependant, à cette époque, tout comme aujourd'hui, il n'était pas toujours admis que les statistiques avaient leur juste place dans le débat public et on considérait parfois qu'il valait mieux dissimuler plutôt que divulguer certaines d'entre elles.

33. Au cours des 20 dernières années, l'histoire de la statistique officielle helvétique a pris une orientation nouvelle marquée par une centralisation beaucoup plus poussée et un renforcement des compétences de l'Office fédéral de la statistique. Par conséquent, quelles leçons peut-on tirer de cette évolution ? L'auteur souligne que l'intégration du système statistique fédéral est loin d'avoir été un processus simple et uniforme. Le système statistique ne se développe pas en vase clos; les facteurs politiques sont des éléments essentiels de ce développement. L'histoire de la statistique fédérale a été caractérisée par un renforcement progressif des compétences de l'Etat fédéral. L'auteur aborde la question de la subsidiarité et formule une définition tout à fait appropriée à la situation suisse : la subsidiarité dans le système fédéral doit répondre efficacement, avec professionnalisme et au niveau approprié, aux besoins d'information des communautés locales, régionales et nationale. Il reste à savoir si l'expérience tirée de l'histoire suisse et du système fédéral suisse peut avoir des incidences sur d'autres structures fédéralistes ou structures nationales ou d'union. L'auteur met en évidence les analogies qui peuvent être dégagées, y compris avec le processus d'intégration qui se déroule dans le cadre de l'Union européenne.

Discussion

34. Au cours de la discussion qui a suivi, plusieurs autres remarques ont été faites au sujet de l'évolution des limites des régions et des systèmes d'information géographique, notamment les suivantes :

- Les services de statistique devront s'accommoder de la variabilité des régions pendant de nombreuses années encore. Même lorsque les limites des régions deviennent fixes au niveau national, l'étude des phénomènes transfrontières fait intervenir des entités géographiques variables. L'internationalisation des économies rendra indispensable l'emploi d'un langage commun pour les SIG.
- Dans chaque service national de statistique, il faut trouver un juste équilibre entre les besoins des usagers qui souhaitent, d'une part, des séries chronologiques s'appuyant sur des limites territoriales "constantes", et d'autre part, des données basées sur une délimitation "mise à jour" reflétant les structures actuelles.
- D'un point de vue pratique, chaque série de données devrait être établie, au niveau géographique le plus restreint, pour que l'on puisse procéder avec souplesse à différentes formes d'agrégations.
- L'emploi de coordonnées géographiques présente de nombreux avantages. Les fichiers de microdonnées peuvent être reprogrammés et des cartes peuvent être créées sur demande en fonction des variables souhaitées.
- L'emploi de coordonnées géographiques et leur mise en corrélation avec les adresses postales soulèvent aussi un certain nombre de problèmes. Comment relier ces éléments à nos séries de données courantes ? Comment mettre au point des fichiers de conversion efficaces par rapport à leur coût lorsque les limites territoriales changent ? Comment reporter sur une carte les données relatives aux activités internationales des entreprises ? Comment garantir le caractère confidentiel des données ?
- Un système de coordonnées géographiques donne de bons résultats pour certains types de données comme les données sociales et démographiques, mais est moins efficace pour les statistiques économiques et les données sur l'environnement.
- Dans le cas des données économiques, il faut utiliser des indicateurs de remplacement : faillites, chômage, etc.
- Les statisticiens continueront de débattre de l'emploi de systèmes de références géographiques aux niveaux national, européen et international étant donné que la demande de statistiques locales va s'accroissant et que s'amenuisent les ressources dont disposent les services nationaux de statistique pour y répondre.

C. Séance de travail III - Statisticiens : une profession ?

Documentation : CES/SEM.35/SIII/1 à 4

35. M. E. Outrata (République tchèque) a présidé la séance de travail III. M. Z. Kenessey (IIS) a exercé la double fonction d'organisateur et de rapporteur. M. T. Holt (Royaume-Uni) et M. Schwartzman (représenté par M. Kenessey) étaient les animateurs de cette séance de travail.

36. M. Holt a fait la synthèse des documents de MM. Kenessey, Ryten et Outrata, tandis que les commentaires de M. Schwartzman se rapportaient à la communication rédigée par M. Desrosières. Les documents de MM. Kenessey et Ryten examinent tous deux le rôle respectif des statisticiens employés par les services officiels de statistique et des théoriciens de la statistique; ils étudient les différences et recherchent les moyens de combler l'écart entre ces deux groupes au profit de chacun d'eux et de la profession de statisticien dans son ensemble. Dans une perspective plus large, M. Kenessey se préoccupe également du manque d'intégration des théoriciens de la statistique qui, selon leur spécialisation, assistent à des réunions et conférences distinctes et lisent des publications différentes. Il fait valoir que la statistique est essentiellement un domaine interdisciplinaire et que nous devons établir des contacts avec les statisticiens ou les scientifiques menant des travaux statistiques dans d'autres disciplines telles que la psychologie, l'astronomie, le droit, la géographie, la physique, etc.

37. Il y a lieu de se demander s'il existe une quelconque force d'intégration de cette nature dans le secteur de la statistique officielle. Qu'est-ce qui unit les statisticiens s'occupant respectivement des statistiques sur les entreprises, des enquêtes sociales, de la comptabilité nationale et des projections démographiques ? Traditionnellement, la réponse à cette question est la suivante : ce sont les méthodes qu'ils utilisent. Des éléments tels que les plans de sondage, les méthodes de saisie des données, d'édition et d'imputation, et les techniques d'analyse et de diffusion sont un puissant instrument d'intégration entre tous les statisticiens d'un service national quelconque amenant ces derniers à communiquer sur des questions d'intérêt commun.

38. Il est un aspect clé d'un point de vue statistique, mais qui affecte aussi la psychologie des statisticiens en col bleu, à savoir que pour obtenir des estimations valables concernant une population réelle donnée, le statisticien a besoin d'un instrument (c'est-à-dire une base de sondage) assurant que tous les membres de la population considérée puissent en principe être sélectionnés pour constituer un échantillon et que pour donner la légitimité nécessaire à ses estimations, il lui faut supprimer toute subjectivité ou partialité potentielle en faisant appel à un mécanisme de sélection aléatoire. Cette démarche, qui est fondamentalement correcte, vise à garantir que personne, pas même le statisticien du service officiel concerné, ne puisse faire entrer une part de jugement subjectif dans ce processus puisque le principe du choix aléatoire l'en empêche. Ainsi, le public peut avoir confiance dans les statistiques que nous produisons car nous utilisons des méthodes scientifiques neutres, c'est-à-dire sans parti pris. Elles sont remplaçables en ce sens que n'importe quel statisticien adhérant aux principes fondamentaux précités obtiendrait une estimation essentiellement objective pour la caractéristique de la population qui l'intéresse. Si nos statistiques méritent la confiance du public, c'est parce que nous utilisons des méthodes dans lesquelles ne peut s'immiscer aucun jugement personnel.

39. L'important réside dans la méthode statistique fondamentale qui est suivie et dans la façon dont l'analyste cherche à assurer la crédibilité de ses travaux et à les faire accepter par le public. L'analyste formule un modèle statistique dans lequel interviennent explicitement des jugements scientifiques. La sélection des variables explicatives, la structure hypothétique de l'erreur, la forme du modèle statistique et la méthode d'analyse statistique proprement dite exigent toutes un jugement et un choix de la part de l'analyste. La base des estimations statistiques et la mesure connexe de l'incertitude ne dépendent pas du processus d'échantillonnage aléatoire. L'incertitude est contenue dans la structure de l'erreur hypothétique pour les observations considérées qui fait partie d'une série d'hypothèses sur lesquelles repose l'analyse effectuée. L'analyste étudie

la validité des hypothèses du modèle au moyen de tests sur les données mais, en plus, il ou elle s'appuie sur ses connaissances et sur son intégrité scientifiques pour revendiquer l'acceptation de ses travaux par le public.

40. La situation évolue rapidement et il se pourrait que les liens se resserrent entre les deux groupes de statisticiens. Des sujets tels que les estimations relatives aux zones restreintes, la combinaison des sources de données destinée à améliorer la cohérence et les ajustements visant à tenir compte des lacunes d'enregistrement ne peuvent pas être traités sans que les statisticiens des services publics de statistique s'engagent dans l'établissement de modèles statistiques avec tout ce que cela comporte comme jugements, justifications de leurs travaux au sein de la communauté scientifique et efforts pour conserver la confiance du public. Quelques perspectives de coopération entre les "cols bleus" et les "cols blancs" sont en train de s'ouvrir. Aurons-nous, en tant que statisticiens au service de la statistique officielle, le courage de nous fonder sur notre jugement professionnel pour justifier nos méthodes ?

41. Abordant ensuite la communication de M. Outrata, M. Holt a souligné que les participants avaient la chance de disposer, grâce à ce document, d'une description des différences essentielles entre un service national de statistique sous un régime communiste et un service correspondant dans une économie de marché établie par une personne ayant acquis une longue expérience au sein de Statistique Canada avant d'être nommée président de l'Office tchèque de statistique. Ainsi qu'il ressortait de cette description, les caractéristiques essentielles du contexte dans lequel travaillait l'Office tchèque de statistique avant 1989 étaient les suivantes :

- l'ensemble de l'Etat était géré comme une seule grande entreprise;
- il n'existait aucune entreprise privée quelle qu'elle soit, même pas le moindre petit magasin individuel, mais juste des réseaux de magasins;
- il n'y avait aucune dynamique : les registres regroupant les unités économiques demeuraient pratiquement immuables;
- l'ensemble du commerce extérieur était géré par huit sociétés de commerce extérieur;
- les prix étaient tous fixes et communs à tous les points de vente, d'où l'absence de nécessité de véritables statistiques des prix;
- l'établissement de comptes nationaux n'était pas nécessaire;
- l'Office de statistique était réduit au rôle de bureau national de comptabilité;
- aucun échantillonnage n'était effectué, toutes les enquêtes étant conçues comme des recensements puisque l'accent était placé sur le contrôle et la vérification des performances, c'est-à-dire sur une fonction administrative plutôt que statistique;
- l'Office de statistique était considéré comme la source de données administratives sur les unités économiques individuelles pour tous les besoins de l'administration;
- la fonction essentielle de l'Office de statistique pouvait être définie comme suit : production de données brutes, calcul mathématique intensif et conservation des registres.

42. S'agissant cette fois de l'ensemble des services de statistique, M. Holt a estimé qu'actuellement, leurs préoccupations les plus importantes étaient :

- la poursuite de la mise en oeuvre des techniques nouvelles de saisie, traitement, analyse et diffusion de l'information;
- la réorganisation des processus pour assurer un bon rendement et améliorer les services fournis;
- l'effort international d'actualisation des concepts en fonction de l'évolution de la situation socio-économique;
- les modifications apportées aux mécanismes de diffusion (moyens électroniques et optiques, Internet, etc.);
- la réalisation d'une plus grande productivité malgré l'amenuisement des ressources;
- la réduction au minimum de la charge qui incombe aux répondants.

43. Dans ses observations sur le rapport élaboré par M. Desrosières, M. Schwartzman s'est concentré sur la tension qu'engendre le double rôle incombant aux statisticiens des services publics de statistique, à savoir celui d'administrateur et celui de savant. Non seulement ces deux rôles diffèrent mais ils appartiennent à des cultures professionnelles distinctes : d'une part, celle des fonctionnaires contraints de répondre avec compétence professionnelle aux besoins des gouvernements pour lesquels ils travaillent et, d'autre part, celle des scientifiques "académiques" tenus de mener leurs recherches en fonction des normes de liberté et d'indépendance académiques qui caractérisent les universités. Non seulement ces deux cultures sont différentes, mais elles ont aussi évolué chacune de façon distincte.

44. Les données et les méthodes de collecte des données ont profité de l'introduction des techniques probabilistes et de la modélisation mathématique, ainsi que de l'association croissante qui s'établit entre la statistique et l'économie, principalement par le biais des systèmes de comptabilité nationale. Dans ce contexte, les liens entre les services de statistique et les universités se sont également renforcés, en raison de la nécessité de recruter des personnes possédant la formation et l'expérience scientifiques et techniques voulues. A mesure que d'autres sujets d'étude viennent s'inscrire au programme de travail des services de statistique (des questions sociales telles que l'emploi, l'éducation, la santé, l'agriculture, l'état de l'environnement, la participation sociale et politique, les questions raciales ou linguistiques, la discrimination sociale), le profil des compétences des statisticiens évolue lui aussi. Dans de nombreux organismes statistiques, il se pourrait que d'autres qualifications professionnelles, à savoir celles des économistes bien sûr, mais aussi des sociologues, éducateurs, spécialistes de l'environnement ou de la santé, occupent désormais une place plus importante que les compétences du statisticien. Il faudrait vérifier empiriquement cette hypothèse, car les utilisateurs des données n'ont pas forcément la formation nécessaire et un intérêt suffisant pour mener à bien les opérations courantes de collecte, traitement et validation des données qui constituent le quotidien des organismes statistiques. Toutefois, si elle se confirmait, cela tiendrait au fait que de nos jours, la statistique, en tant que discipline universitaire, est essentiellement une branche spécialisée des mathématiques, tandis que le savoir-faire statistique constitue un élément de plus en plus essentiel des connaissances dispensées dans le cadre d'études sociales ou de nature économique, et est sensiblement facilité par l'existence de logiciels prêts à l'emploi. Dans de nombreux pays, l'existence de ces spécialités distinctes va de pair avec la multiplication des institutions statistiques - les Etats-Unis sont sans doute un cas extrême

à cet égard mais pas le seul. Lorsque les services de statistique sont unifiés - comme au Brésil ou au Mexique où ils englobent également les systèmes géographiques - on peut voir apparaître au sein même de l'institution des cultures techniques différenciées qui se rapprochent chacune davantage du domaine d'étude théorique correspondant à l'extérieur de l'institution que des autres secteurs d'activité internes.

45. De l'avis de M. Schwartzman, on observe aujourd'hui un scepticisme croissant en ce qui concerne les systèmes globaux d'analyse et d'interprétation sociales, ce qui est lié à la disparition de la planification intégrée en tant qu'instrument d'action gouvernemental, et l'expansion de la recherche appliquée orientée vers des objectifs et des produits précis. Un élément important de ce changement est l'effondrement des barrières entre les diverses disciplines et la mise en place d'une coopération et de réseaux interdisciplinaires et interinstitutionnels de toutes natures et ce dans tous les domaines d'étude. Ces deux changements d'ordre intellectuel sont associés, quant à eux, à la pression croissante qui s'exerce sur les universités pour qu'elles se rapprochent davantage du secteur industriel et établissent des relations avec de nombreux groupes sociaux autres que les étudiants au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire pour qu'elles quittent leur tour d'ivoire et répondent de façon plus concrète aux demandes à court terme.

46. Si nous faisons la synthèse de toutes ces tendances, nous pouvons en dégager une vision d'avenir où l'association nette entre les services de statistique et la profession de statisticien, qui existe encore dans les esprits et dans la culture d'entreprise de nombreux organismes, est appelée à disparaître. Les tensions entre la centralisation et les besoins locaux, l'internationalisme et le nationalisme, la différenciation des orientations professionnelles et l'unification des cultures professionnelles, les administrateurs et les savants, ne seront sans doute pas dissipées si l'un des pôles de ces oppositions prend le dessus sur l'autre mais elles pourront se résoudre si l'on parvient à combiner les deux tendances opposées. Les organismes statistiques vont probablement passer de leur rôle actuel de producteur de systèmes généraux d'information à celui de source de données statistiques pour une multiplicité d'utilisateurs finals. Les travaux consacrés à la comparabilité internationale des données se poursuivront, mais ils déboucheront sans doute davantage sur des modalités de conversion entre les différents systèmes que sur la mise au point et l'application de procédures uniformisées, c'est-à-dire pour reprendre les termes de M. Desrosières, sur une harmonisation "en amont" plutôt qu'"en aval". Le travail de conversion devra non seulement permettre des comparaisons entre les données recueillies dans les différents pays et en fonction de cultures distinctes, mais aussi la combinaison d'informations émanant de disciplines et spécialisations professionnelles diverses : économie, sociologie, étude de l'environnement, sciences politiques.

47. Pour conclure, M. Schwartzman a estimé qu'à long terme, c'est cette tâche de conversion et de communication qui pourrait constituer la vocation centrale des services de statistique, plutôt que les activités du statisticien, de l'économiste ou de l'informaticien qui sont maintenant disséminées un peu partout. Les services de statistique seront l'endroit où les données provenant de différentes sources - y compris leur propre banque de données - seront triées, comparées, évaluées et diffusées et dont émaneront les nouvelles normes. Ils répondront aux besoins des gouvernements nationaux, des organisations internationales, des groupes privés et des intérêts locaux, lesquels constitueront par ailleurs leur source de financement. Quelles seront les compétences professionnelles qu'exigera cette tâche nouvelle ? On songe à la linguistique, à l'intelligence artificielle, et aux sciences cognitives (de l'épistémologie à la sociologie de la science et aux études culturelles) en tant que disciplines que l'on pourrait et devrait combiner pour l'exécution de cette tâche. Il reste encore à déterminer quelle contribution ces

disciplines pourraient effectivement apporter. Toutefois, il semble évident qu'en faisant le point et en dégagant les tendances qui sont en train de prendre forme, nous devrions aussi examiner les instruments intellectuels et techniques que nous pourrions employer pour faire face aux réalités nouvelles.

### Discussion

48. Au cours de la discussion qui a suivi, les participants ont exprimé plusieurs autres idées, notamment les suivantes :

- Les services de statistique ont besoin d'un groupe de recherche interne efficace pour pouvoir communiquer avec les centres de recherche extérieurs.
- Pour recruter de nouveaux cadres, les services de statistique ne peuvent pas se tourner vers des candidats spécialement formés aux tâches dont doivent s'acquitter ces organismes.
- La division des tâches entre les théoriciens de la statistique et les statisticiens employés par l'administration a été poussée trop loin et il faudrait réduire l'écart entre ces deux groupes.
- Les statisticiens travaillant dans les services publics de statistique doivent participer à l'analyse des données socio-économiques produites par les organismes qui les emploient.
- Il faut insister davantage sur le double rôle des statisticiens en tant qu'administrateur et savant, et mieux expliquer la relation qui existe entre la statistique et l'économie ou la prospective.
- Malgré la grande diversité de la profession de statisticien, il existe aussi des traits communs importants; peut-être pourrait-on concevoir une sorte de serment d'Hippocrate pour les statisticiens.
- La division des statisticiens en "cols blancs" et "cols bleus" comporte des dangers inhérents; un amoindrissement de la confiance dans les pouvoirs publics peut porter préjudice à la statistique.
- La division des statisticiens est artificielle si elle s'appuie sur des catégories comme les "cols blancs" et les "cols bleus".
- Il existe d'excellents manuels sur la gestion publique et sur les critères à appliquer pour désigner un domaine de compétences comme profession.
- Il faudrait prêter attention aux qualifications requises des personnes qui sont nommées chefs statisticiens dans leur pays; il faudrait étudier attentivement les enseignements tirés du passé s'agissant de la participation plus large des statisticiens à la recherche sur les politiques socio-économiques.
- Dans la pratique, une bonne connaissance du sujet traité est aussi importante pour faire un travail efficace au sein des organismes statistiques qu'une formation statistique théorique.
- Le long débat mené aux Etats-Unis sur les ajustements destinés à remédier aux lacunes d'enregistrement illustre la relation importante qui existe entre la statistique officielle et la communauté statistique au sens plus large. La déclaration récente de l'American Statistical Association sur la façon appropriée de

traiter les lacunes d'enregistrement observées dans le cadre du recensement marque une nouvelle étape dans ce processus évolutif.

- Il faudrait prêter attention à la manière dont on peut faire figurer les statisticiens sur les listes nationales et internationales de compétences et de professions.

#### Conclusions

49. Dans son résumé des débats, M. Holt a mis l'accent sur les points de convergence suivants qui semblaient s'être dégagés de la discussion :

a) Aucune définition restrictive de la profession de statisticien n'est acceptable aujourd'hui;

b) Les statisticiens doivent adopter une définition large de la statistique en tant que discipline;

c) On ne saurait cantonner la statistique officielle à un rôle étriqué si l'on veut pouvoir faire face aux enjeux de l'époque actuelle.

#### D. Séance de travail IV - Conflits entre l'innovation et la continuité

Documentation : CES/SEM.35/SIV/1 et 2; CES/SEM.35/SIV/R.1 et R.2

50. M. D. Murphy (Irlande) a présidé la séance de travail IV. M. J. Ryten (Canada) a cumulé les fonctions d'organisateur, animateur et rapporteur.

51. En raison de l'absence de la plupart des auteurs des documents d'information soumis pour cette séance de travail, les débats ont été menés suivant le cadre défini par l'organisateur immédiatement après sa présentation des communications sollicitées. Des points de vue sensiblement différents avaient été exprimés dans les communications, en particulier celles des Etats-Unis et de la France. Par exemple, la communication des Etats-Unis faisait valoir que les efforts réalisés pour améliorer la pertinence des données économiques en modifiant les classifications avaient été le principal facteur de perturbation dans l'analyse des séries chronologiques et que la mesure perdait de sa valeur si la base de comparaison n'était pas constante. En revanche, l'auteur de la communication française jugeait que l'incompatibilité entre la continuité et l'innovation était un faux dilemme et que l'on pouvait très bien concilier ces deux notions.

#### Discussion

52. La discussion, toutefois, est partie du principe que les chefs des services de statistique doivent faire des choix et troquer la continuité contre la pertinence pour parvenir à un compromis, chacun de ces choix s'accompagnant d'une affectation différente des ressources. Ne serait-ce que pour cette raison, les facteurs qui déterminent leurs décisions devraient être précisés. En outre, ces choix débouchent sur des visions différentes de l'histoire, puisque ce n'est pas la même chose de considérer le présent dans la perspective du passé ou, inversement, de jeter un regard sur le passé en se plaçant d'un point de vue actuel.

53. L'organisateur de la séance de travail a interrogé les participants sur la manière dont ils avaient traité la pertinence et la continuité dans plusieurs cas différents mais tous d'actualité, notamment l'introduction du SCN de 1993, l'ensemble des classifications harmonisées au sein de la Zone économique européenne, le North American Industry Classification System en Amérique du Nord et, de manière générale, l'adoption de nouvelles pondérations pour l'IPC.

54. Les participants ont débattu des compromis à réaliser dans le cas de l'IPC, pour lequel les concepts de pertinence et de continuité revêtent tous deux une grande importance. Alors que la continuité est indispensable pour assurer l'exécution des contrats indexés sur l'IPC, la pertinence est un facteur tout aussi crucial pour garantir que l'indice ne surestime pas les hausses de prix, car ceci pourrait se traduire par des transferts de revenus peu souhaitables (et sans aucune nécessité). Une communication du Bureau de statistique du Japon a dans une large mesure contribué à faire la lumière sur les limites de ces choix et sur les moyens à mettre en oeuvre pour atténuer quelque peu les tiraillements entre les principes contradictoires.

55. On peut citer comme autre exemple à cet égard l'expérience commune qu'ont acquise récemment le Canada, les Etats-Unis et le Mexique en élaborant une nouvelle classification des activités économiques et en se mettant d'accord à ce sujet. Les organismes s'occupant de cette classification ont reconnu que le travail et les dépenses consacrés à l'élaboration d'une structure nouvelle ne pouvaient se justifier que si les énormes changements techniques enregistrés au cours des 10 dernières années étaient pris en compte dans la nouvelle classification établie. Il ne faisait aucun doute, cependant, que l'intégration complète de ces changements entraînerait de graves ruptures de continuité et les participants n'avaient pas tous le même point de vue s'agissant des conditions auxquelles la pertinence pouvait être troquée contre la continuité.

56. Tous les pays en transition ont dû traverser une période difficile du fait qu'il leur a fallu passer de leur mode traditionnel d'estimation des grands agrégats macroéconomiques - en fonction de la CPM - à l'adoption du SCN. Dans ce cas particulier, le problème est de nature quelque peu différente. Car si le SCN devait être appliqué rétrospectivement pour pouvoir créer des séries chronologiques longues, le passé serait - implicitement - envisagé sous un angle différant totalement de la façon dont les décideurs le percevaient avant que ne s'engage le processus de transition. Par ailleurs, refuser aux chercheurs l'accès à des séries chronologiques longues concernant, par exemple, la formation de capital fixe reviendrait aussi à les priver de la possibilité d'utiliser des données quantitatives dans un nombre important d'applications analytiques.

57. Alors que la discussion parvenait à son terme, on s'est efforcé de répondre aux questions suivantes des participants : dans l'ensemble, l'auteur de la communication française avait-il raison d'affirmer que l'opposition entre la pertinence et la continuité était un faux dilemme ? Etait-il exact de prétendre, comme c'était le cas dans cette même communication, qu'une solution pouvait être trouvée à chaque conflit d'algorithmes ? L'affirmation énoncée dans la communication japonaise, selon laquelle le conflit entre les deux objectifs considérés serait sensiblement atténué si seulement on avait recours judicieusement à des analyses complémentaires, était-elle juste ? Etait-il plus aisé de concilier les deux objectifs dans le cas de statistiques sociales que dans celui des statistiques économiques ? Et, sur un plan très technique, était-il suffisant d'opter pour un double codage du registre des activités industrielles et commerciales ?

58. D'autres observations ont été formulées dans le cadre de la discussion. Il a été noté, entre autres, que des initiatives multinationales comme la promulgation de la CITI (Rev.3) ne devraient être prises que lorsqu'elles recueillaient un appui international suffisant; ce genre de décisions constituait non seulement une menace (peut-être inévitable) pour les séries chronologiques, mais l'absence d'accord sur la méthode à suivre pourrait également avoir de graves incidences sur l'actualité relative des données.

59. La discussion n'a pas permis de dégager des conclusions fermes et tranchées, mais là n'était pas l'objet de cette séance de travail. Les autres éléments que les débats ont fait ressortir sont, notamment, les suivants :

- il faut incontestablement faire des concessions lorsque des méthodes ou normes actualisées sont introduites;
- le choc peut être amorti si l'on établit des estimations précises de l'ampleur et de la ventilation des discontinuités;
- il est souhaitable de prévoir un double codage, en particulier des registres (lorsque les ressources le permettent); et
- le souci de pertinence doit l'emporter, en définitive, mais il faut le tempérer en tenant compte du point de vue des chercheurs et des créateurs de modèles (modélisateurs).

E. Séance de travail V - Notre legs aux générations futures

Documentation : CES/SEM.35/SV/1, 3 et 4; CES/SEM.35/SV/R.1 et R.2

60. M. Dalin (Fédération de Russie) a présidé la séance de travail V. M. E. Aquiles de Oliveira a exercé la double fonction d'organisateur et de rapporteur. Mme K. Wallman (Etats-Unis) et Mme P. Martín Guzmán (Espagne) assumaient le rôle d'animatrices de cette séance de travail.

Observations

61. Mme Wallman s'est concentrée sur les communications de l'Australie et des Pays-Bas qui traitaient des systèmes de métadonnées, soulevant des questions au sujet de la structure et du contenu les plus appropriés à donner aux bases de données (eu égard à la diversité des utilisateurs), de la participation des producteurs de statistiques à l'élaboration des systèmes de métadonnées, de l'absence d'études de marché sur les métadonnées et les besoins des utilisateurs et des institutions les mieux à même de s'occuper de la conservation des données rétrospectives. Elle a appelé l'attention sur l'inefficacité des recherches sur Internet. En conclusion, elle a souligné que l'objectif était de réduire l'écart entre ce dont les utilisateurs avaient besoin et ce qu'ils obtenaient en réalité, ajoutant qu'il faudrait resserrer les liens entre les statisticiens et les bibliothécaires.

62. Pour sa part, Mme Martín Guzmán a fait valoir qu'à l'heure actuelle, de nombreux pays n'étaient pas en mesure de laisser aux générations futures un héritage statistique complet et bien organisé, en raison notamment du très large volume d'informations produit, et elle s'est demandé s'il ne faudrait pas choisir parmi ces données celles qui méritaient d'être conservées. Elle a estimé que les services nationaux de statistique pourraient être les mieux placés pour conserver les données à léguer, mais qu'ils auraient besoin de ressources supplémentaires à cet effet.

Discussion

63. Le débat a été centré sur cinq grandes questions : i) les besoins en données des générations futures, ii) le stockage des données, iii) les métadonnées, iv) l'organisation des systèmes d'information statistique et v) les risques découlant de l'évolution de la technologie.

64. S'agissant des besoins en données des générations futures, il a été noté que même aujourd'hui, les bases de données les plus complètes sont celles publiées sur papier, bien qu'un nombre croissant de données soient présentées sur support électronique. Certains intervenants ont noté l'absence d'historiens dans le débat et ont souligné que les statisticiens devraient

prêter leur concours aux historiens. Il y avait lieu de croire que les statisticiens pourraient mieux aider les historiens futurs en stockant des microdonnées qu'en leur laissant des données agrégées sous forme de tableaux. Le volume de données actuellement disponibles est énorme, et il faudra déterminer quelles sont celles qu'il conviendra de stocker à long terme, mais le choix ne devrait pas être trop restrictif, car ce serait une erreur de préjuger aujourd'hui des questions qui se poseront à l'avenir.

65. L'établissement de séries longues soulèvera des difficultés supplémentaires dans les pays en transition, à cause non seulement des changements de méthodes (par exemple, du passage des agrégats de la CPM à ceux du SCN), mais aussi du risque que les données stockées soient perdues ou détruites. De manière générale, la réutilisation des données suscite des problèmes, dus notamment à l'impossibilité de retrouver les personnes qui ont produit les données en question, peut-être plusieurs décennies auparavant, et au fait que les objectifs que celles-ci poursuivaient alors peuvent ne pas coïncider avec ceux d'une réutilisation ultérieure. Les participants ont considéré les informations sur les données à transmettre aux générations futures, du point de vue de l'utilisation qui en est faite et de leur coordination, en se référant aux principes directeurs déjà élaborés par la Commission économique pour l'Europe et à l'application pratique de ces principes.

66. Le stockage des données statistiques soulevait trois questions : cette tâche doit-elle incomber aux services nationaux de statistique ou aux archives nationales ? Doit-on opter pour un stockage sur papier ou sur support électronique ? Comment faudrait-il documenter ces données ? Certains participants ont préconisé un stockage à long terme des données au sein des services nationaux de statistique, ce qui amènerait à doter ces derniers de ressources supplémentaires, mais la majorité des intervenants ont prôné la transmission de ces données aux archives nationales. Dans ce dernier cas, il importe que les contacts entre les statisticiens appartenant aux services officiels de statistique et les bibliothécaires soient intensifiés, que les chercheurs sachent où trouver les données et que les archives statistiques soient traitées comme des sous-archives spécialisées.

67. Dans certains pays, la loi stipule quelles sont les données et la documentation connexe à déposer auprès des archives nationales et on peut donc s'interroger sur l'opportunité d'une harmonisation internationale dans ce domaine. Le débat sur le stockage à long terme des données statistiques pourra se poursuivre lors de réunions futures des spécialistes.

68. On ne sait pas grand-chose des besoins en métadonnées des utilisateurs, puisqu'il n'existe pas d'étude de marché sur la question. Pour l'instant, rares sont les utilisateurs qui ont accès aux systèmes de métadonnées, peut-être parce que les systèmes actuels contiennent peu d'informations et ne sont pas suffisamment conviviaux, notamment à cause de leur coût élevé par rapport aux avantages immédiats qu'ils peuvent procurer. S'il ne fait aucun doute qu'à long terme, le secteur de la statistique officielle les jugera utiles, il faudrait d'abord songer à ce que devraient être idéalement les structures et le contenu de ces systèmes pour répondre aux besoins futurs. L'accent a été mis sur la lourde charge que représente la gestion de la base de métadonnées, pour montrer l'effort considérable de coordination nécessaire sur le plan des formats, des terminologies, des techniques, etc. Plusieurs intervenants ont souhaité que soient introduites des règles internationales relatives à la documentation des métadonnées, qui ne doit pas forcément être aussi détaillée pour les besoins d'une diffusion à long terme qu'aux fins de la production de statistiques, même si les deux systèmes de documentation doivent être étroitement liés. Dans cette optique, il importe d'associer les spécialistes de la production des statistiques à la mise sur pied de la base de métadonnées, tout en laissant aux informaticiens le soin de préparer les

programmes. La Commission économique pour l'Europe de l'ONU dispose depuis un an déjà de principes directeurs relatifs à la documentation des métadonnées de registres, mais on ne connaît que de rares exemples d'application pratique de ces principes jusqu'ici.

69. L'acquisition des métadonnées exige un travail considérable, mais ceux qui produisent ces métadonnées n'en ont pas besoin et ceux qui en auront besoin sont loin de l'endroit où elles sont produites. Ce problème ne peut être résolu qu'en rationalisant les systèmes d'information statistique proprement dits. Nombreux sont ceux qui considèrent que pour permettre ce genre de rationalisation, il faudra décider de faire passer toutes les données émanant du système d'information statistique par un seul canal ayant des fonctions homogènes, quel que soit le modèle conceptuel utilisé. Dans les pays qui appliquent déjà cette formule, l'expérience prouve que l'instauration de ce canal unique est un objectif qu'il faut atteindre petit à petit, et non pas en l'imposant autoritairement de manière définitive.

70. Les changements rapides qui se produisent dans le domaine de l'informatique seront très utiles pour pouvoir léguer aux générations futures de grandes quantités de données aisément accessibles, mais ils comportent également des risques non négligeables. Les difficultés que l'on éprouve à lire les bandes magnétiques datant des années 60 donnent une idée des problèmes qui pourraient se poser à l'avenir, exacerbés par la multiplicité des médias et des techniques utilisés (matériels et logiciels). Dans ce contexte également, la coopération européenne en matière de statistiques à long terme peut jouer un rôle très important.

### III. QUESTIONS DIVERSES

71. A l'ouverture du Séminaire, le Président avait prié les participants de communiquer par écrit à deux coordonnateurs, M. H. Snorrason (Islande) et M. D. Murphy (Irlande), des propositions de thèmes de discussion pour les futurs débats de fond. Une liste de 16 thèmes a donc été établie et les pays ont fait part de leurs préférences. Ces thèmes pouvaient être regroupés en trois grandes catégories : questions relatives aux sujets traités, questions relatives à la gestion et grandes orientations. Il est ressorti clairement de la discussion qu'une grande majorité de pays préféraient les questions figurant dans les deux dernières catégories.

72. Plusieurs pays ont mis en question l'intervalle de cinq ans qui s'écoulait entre deux séminaires organisés par la Conférence. Il a été proposé de prévoir un intervalle de trois ans ou d'adapter la fréquence des séminaires aux besoins. Il n'était guère utile, en effet, d'examiner des questions d'un intérêt immédiat dans plusieurs années. On devrait donc pouvoir organiser des séminaires d'une année à l'autre. Le secrétariat a confirmé que la Conférence pouvait convoquer des réunions lorsqu'elle l'entendait, et n'était pas tenue de suivre le programme prévu.

73. Le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et à la coopération du Portugal, M. Jose Lamego, a clôturé le Séminaire en soulignant qu'il était important pour les gouvernements modernes de disposer de statistiques fiables aux fins de l'accomplissement de leurs tâches courantes et de la prévision des évolutions futures.

74. Le Président du Séminaire et le Président de la Conférence ont tous deux remercié les organisateurs portugais de leur généreuse hospitalité et du bon déroulement de cette réunion très fructueuse.

Annexe I

THEMES PROPOSES POUR LES FUTURES DISCUSSIONS DE FOND

Le Président de la Conférence a suggéré de classer les thèmes proposés en trois grandes catégories. Cette suggestion a été acceptée par les participants et les thèmes énumérés ci-après sont donc présentés selon ce classement.

**I. Questions relatives aux sujets traités**

- A. Gageures (et connaissances) conceptuelles et analytiques dans les domaines suivants :
- Le PIB et ses prolongements éventuels
  - Les indices des prix à la consommation
  - La mesure des incidences de la science et de la technologie sur la compétitivité
  - La mesure des revenus, de la pauvreté - et de l'"exclusion" ou de l'"engrenage de la pauvreté"
  - La mesure des "produits et effets du système éducatif"
  - La mesure des "produits et effets du système de santé"
- B. L'effet de la mondialisation sur la statistique officielle ou la façon dont nous faisons face à la mondialisation croissante  
  
(La mondialisation affecte la qualité des comptes nationaux, des statistiques du commerce extérieur, etc. Comment remédions-nous à cette baisse de la qualité ?)
- C. Comment mesurer le développement du secteur non structuré. Quelle incidence réelle a-t-il pour le développement du bien-être social ?
- D. Statistiques ethniques (en raison de la nécessité de disposer de statistiques valables dans ce domaine tant au sein des sociétés qui comportent des populations aborigènes ou indigènes qu'au sein des sociétés multiculturelles)
- E. Statistiques/données/informations qui peuvent faciliter le débat sur le concept de viabilité écologique
- F. Production de statistiques dans les pays/régions/zones ayant une population peu nombreuse et/ou très disséminée

**II. Questions relatives à la gestion**

- A. Indicateurs d'efficacité pour les services de statistique  
  
(Bon nombre d'instituts nationaux de statistique ont été réorganisés récemment : dans quelle mesure cette réorganisation a-t-elle été couronnée de succès; comment pouvons-nous effectivement mesurer le succès ou la performance (songeons

également au "classement" de l'économiste, en prenant cette notion pour ce qu'elle vaut), etc.)

- B. Besoins en ressources humaines des instituts nationaux de statistique au XXIe siècle
- C. Développement de la technologie statistique : possibilités d'amélioration de la productivité dans un climat d'austérité financière
- D. Recrutement et formation du personnel des services de statistique
- E. Réorganisation des processus statistiques
- F. Faire davantage avec moins de ressources (comment faire face aux réductions de personnel ou restrictions budgétaires)

### **III. Grandes orientations**

- A. Utilisation des statistiques à des fins administratives - une menace ou un avantage ?
- B. Rôle et limitations de l'analyse dans le secteur de la statistique officielle
- C. Relations entre les services de statistique et les pouvoirs publics
- D. Commercialisation.

Annexe II

Les documents énumérés dans la présente annexe ont servi de base pour l'examen des cinq grands thèmes abordés lors du Séminaire. Les participants ont exprimé leur gratitude aux auteurs des documents qui avaient fourni une excellente base de discussion.

Communications sollicitées :

1. Histoire de la statistique - Problèmes et perspectives en matière de coopération internationale, J. Hahlen, Allemagne (CES/SEM.35/SI/1)
2. Statistique et édification de la nation dans l'histoire européenne, F. Sofia et P. Garonna, Italie (CES/SEM.35/SI/2)
3. Statistiques cantonales et statistique fédérale - Processus d'intégration du système statistique de la Suisse, C. Malaguerra, Suisse (CES/SEM.35/SII/1)
4. Statistiques régionales et problèmes liés à la mise en place du nouveau découpage administratif/territorial en Lituanie, K. Zaborskas, Lituanie (CES/SEM.35/SII/3)
5. L'administrateur et le savant : les métamorphoses du métier de statisticien, A. Desrosières, France (CES/SEM.35/SIII/1)
6. Intégration de la profession de statisticien, Z. Kenessey, Institut international de statistique (CES/SEM.35/SIII/2)
7. Les statisticiens en col bleu et en col blanc : nouvelle vision d'un décalage, J. Ryten, Canada (CES/SEM.35/SIII/3)
8. Un statisticien en transition : différences entre un statisticien officiel dans une économie planifiée et dans une économie de marché, E. Outrata, République tchèque (CES/SEM.35/SIII/4)
9. Le conflit entre innovation et continuité statistique : un faux dilemme ? P. Domergue, France (CES/SEM.35/SIV/1)
10. The Tension Between Continuity and Relevance of Economic Time Series, T. Plewes, Etats-Unis (CES/SEM.35/SIV/2)
11. Traitement des statistiques anciennes en vue de leur réutilisation : expérience, dispositions et vues danoises, P. Jensen, Danemark (CES/SEM.35/SV/1)
12. Systèmes de métadonnées permettant de transformer les chiffres en information, W. Richter et J. Cornish, Australie (CES/SEM.35/SV/3)
13. Les métadonnées, réponse au déluge informationnel, L. van der Hulst, L. Vermeulen et W. Ympa, Pays-Bas (CES/SEM.35/SV/4).

Communications soumises à titre de contributions au débat :

1. Le problème de la construction de séries chronologiques longues dans les pays nouvellement indépendants et les pays en transition - le cas de la Slovaquie, T. Banovec, Slovaquie (CES/SEM.35/SI/R.1)

2. Statistiques rétrospectives néerlandaises : les recensements de la population au XIXe siècle, C.A. Oomens et G.P. den Bakker, Pays-Bas (CES/SEM.35/SI/R.2)
3. La construction de séries chronologiques à long terme à Chypre : expériences et problèmes rencontrés, E.I. Demetriades, Chypre (CES/SEM.35/SI/R.3)
4. Problèmes posés par la reconstruction de statistiques couvrant une longue période en Russie, E.S. Zavarina, Fédération de Russie (CES/SEM.35/SI/R.4)
5. La transition et la continuité des statistiques yougoslaves, M. Kovačević, Yougoslavie (CES/SEM.35/SI/R.5)
6. Communication de données statistiques sur une longue période : l'expérience de l'Autriche, E. Bader, Autriche (CES/SEM.35/SI/R.6)
7. Peut-on laisser se perdre l'expérience d'une autre époque : utilisation des statistiques officielles de la période coloniale pour établir des statistiques rétrospectives concernant le Suriname, A.L. MacDonald, FNUAP (CES/SEM.35/SI/R.7)
8. Managing Changes to Standard Geographies in the United Kingdom, D. Holt, G. Everett et J. Church, Royaume-Uni (CES/SEM.35/SII/R.1)
9. République de Slovénie - Registres et statistiques en tant que base de délimitation des régions et de calcul des comptes régionaux, T. Banovec, Slovénie (CES/SEM.35/SII/R.2)
10. Problèmes de la géographie variable, E. Bader, Autriche (CES/SEM.35/SII/R.3)
11. Conflicts between Innovation and Continuity: A Case Study of the Development of Ethnic Statistics in New Zealand, Paul Brown, Nouvelle-Zélande (CES/SEM.35/SIV/R.1)
12. Conflits entre l'innovation et la continuité : le cas du Japon, A. Ito et S. Kawasaki, Japon (CES/SEM.35/SIV/R.2)
13. Documentation électronique des outils statistiques : une expérience franco-roumaine, D. Crosnier, France, et L. Marina, Roumanie (CES/SEM.35/SV/R.1)
14. Utilisation des bases de données pour un meilleur accès à l'information et une documentation de meilleure qualité, G. Guteland et E. Malmborg, Suède (CES/SEM.35/SV/R.2).

Documents mis à la disposition des participants dans la salle de conférence :

1. A Review of Information Systems for Regional Policy Analysis in Spain (Examen des systèmes d'information pour l'analyse des politiques régionales en Espagne), P. Martín-Guzmán, Espagne
2. Reconstructing the Bulgarian Statistics - Results, Problems and Perspectives (Reconstruction des statistiques bulgares : résultats, problèmes et perspectives), Bulgarie
3. Reconstructing the Past for the Needs of Transformation of the Present: Historical Aspects of the Development of Polish Statistics (Reconstruire

le passé en fonction des besoins des transformations à entreprendre dans  
le présent : aspects historiques du développement des statistiques  
polonaises), W. Lagodzinski, Pologne.

-----